SNP FO
PERSONNELS DE SURVEILLANCE

Elections Professionnelles

VOTONS FO !

► SECURITAIRE ◄

- Classification des établissements
- Recrutement massif
- Formations et équipements adaptés aux missions
- Abrogation de l'art 57
- Développement des brigades cynotechniques

► STATUTAIRE ◄

- Catégorie B pour le Corps d'Encadrement et d'Application
- Catégorie A pour le Corps de Commandement
- Fusion des Grades de Surveillant à Brigadier
- Fusion des Grades de Premier Surveillant à Major
- Fusion des Grades de Lieutenant à Capitaine

► INDEMNITAIRE ◄

- L'ICP à 2000 €
- La PSS à 30 %
- Augmentation à 50 € forfait prime nuits, dimanches et fériés

Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades,

Le 6 décembre 2018, vous aurez à choisir vos représentants syndicaux. Par ce vote vous donnerez mandat et légitimité à une organisation syndicale pour défendre vos intérêts.

Voter FORCE OUVRIÈRE, c'est imposer au pouvoir votre vision du métier, la nécessité de le faire évoluer et de l'adapter à la population pénale d'aujourd'hui, de porter au plus haut vos revendications en matière de :

SECURITÉ, DE SALAIRE ET DE STATUT !

Voter FORCE OUVRIÈRE, c'est voter pour des représentants en phase avec le terrain, une équipe jeune, complètement renouvelée en mai 2017 au niveau national et qui connaît la pénitentiaire d'aujourd'hui.

Mes cher(e)s Collègues, ce qui se joue le 6 décembre 2018, c'est l'avenir de notre profession. Vous avez donc le choix de reconduire l'UFAP (organisation majoritaire depuis 30 ans) ! Ou, d'opter pour le changement avec FORCE OUVRIÈRE Syndicat libre et indépendant qui ne sera jamais dans la cogestion et défendra toujours l'intérêt des Personnels !

Avec VOUS continuons d'exiger la parité police avec un statut à la hauteur de nos missions, une classification des établissements où les détenus seront affectés en fonction de leur profil et non de leurs liens familiaux et surtout la sécurité pour tous les Personnels Pénitentiaires.

Dénonçons ce relevé de conclusion signé en janvier dernier par l'UFAP et la Ministre de la Justice et ce nouveau coup de poignard au Comité Technique Ministériel, en votant pour la stratégie des ressources humaines 2018-2022 soit la contractualisation de nos missions et la mort de la fonction publique !

Nos propositions sont nombreuses et en adéquation avec la situation du terrain et pour tous LES PERSONNELS QUI PORTENT À BOUT DE BRAS UNE ADMINISTRATION A BOUT DE SOUFFLE.

Le Secrétaire Général, Emmanuel BAUDIN

Pénitentiaire FO RESISTER !!

Avec FO je défends le Service Public

Pénitentiaire FO RIEN LACHER !!!

UISP PACA - Corse FO

CANDIDATS FORCE OUVRIÈRE

CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

Scrutin n°244

C.A.P. Interrégionale - DISP Marseille

Titularisation – Avancement – Conseil de Discipline Régional

Union Interrégionale des Syndicats Pénitentiaires FORCE OUVRIÈRE PACA - Corse

Surveillant(e)s

Cédric CALENDRIER N°1
MC Arles

Aline BONNERY N°2
CP Borgo

Florence ARMANDO N°3
MA Grasse

Cédric BOUYSSONIE N°4
CD Salon de Provence

Alexis PORQUERAS N°5
CP Marseille

Karine GELARDO N°6
CP Marseille

Surveillant(e)s Brigadiers

Hervé SEGAUD N°1
MA Grasse

David DELACOURT N°2
CD Salon de Provence

Fabrice CROS N°3
CP Borgo

Marie-Ange GRAZIETTI N°4
CP Borgo

Premier(e)s Surveillant(e)s

Antonio CID N°1
CP Toulon la Farlède

Thierry MACHUT N°2
CP Borgo

Ludovic DENDELOEUF N°3
CP Toulon-la-Farlède

Philippe ADDARI N°4
CP Marseille

Pénitentiaire **FO RESISTER !!**

Pénitentiaire **FO RIEN LACHER !!**

UISP PACA-CORSE FO

Cher(e)s Collègues,

Le 6 décembre 2018 vous serez appelés à voter pour vos représentants au sein de diverses instances du Ministère de la Justice.

Ce vote est important car il va dessiner le paysage syndical des 4 prochaines années. Années décisives lors desquelles vont se jouer l'avenir de la fonction publique, la privatisation de certaines missions, la réforme des retraites, la défense de notre pouvoir d'achat...

Force Ouvrière, *1er syndicat de la Fonction Publique d'État*, a démontré sa volonté de défendre dans tous ces domaines les acquis de nos anciens mais aussi d'acquérir des droits nouveaux.

Dans l'administration pénitentiaire, vous l'avez constaté lors du mouvement national de janvier, **Force Ouvrière** a été la seule organisation syndicale à avoir des revendications claires, précises et constantes durant ce mouvement. Et c'est à cause de la trahison de l'organisation syndicale majoritaire depuis 30 ans que nous n'avons pu obtenir de réelles avancées pour notre profession.

Il est temps de mettre fin à cette cogestion " UFDAP " en donnant votre voix à la seule organisation qui revendique une **réforme statutaire indemnitaire et sécuritaire**. Pour **Force Ouvrière** c'est le seul moyen de rendre la profession de Surveillant Pénitentiaire plus attractive, de permettre des recrutements massifs et, de fait, d'améliorer la sécurité de l'ensemble des personnels.

► **Voter Force Ouvrière au Comité Technique Ministériel (scrutin 300)** c'est donner à des représentants, toutes filières confondues, les moyens de revendiquer des budgets dignes d'une Justice Européenne du 21ème siècle et faire remonter notre Pays dans le classement des Etats Européens donnant le plus de moyens à la Justice. C'est permettre à ceux-ci de négocier des réformes statutaires dans toutes les filières.

► **Voter Force Ouvrière au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Ministériel (scrutin 900)** c'est avoir des représentants qui défendront, dans tous les CHSCT Ministériels, Départementaux et Locaux, vos conditions de travail, dénonceront la souffrance au travail, lutteront contre toutes les formes de harcèlement et seront vigilants quant à la responsabilité des chefs de service dans la mise en œuvre de la sécurité au travail.

► **Voter Force Ouvrière à la Commission Administrative Paritaire Nationale (scrutin 16, 17)** c'est avoir en matière de stagiairisation, titularisation, mobilité, avancement et discipline des représentants investis, motivés et œuvrant en toute transparence dans un souci d'équité.

► **Voter Force Ouvrière en Comité Technique Interrégional (scrutin 504)** c'est donner les moyens à vos représentants (Administratifs, techniques, SPIP et pénitentiaires) de défendre vos droits à la formation continue et individuelle, d'améliorer vos conditions de travail, de faire respecter les textes en matière de temps de travail et d'organisation des services, de dénoncer les dysfonctionnements dans les différentes structures et d'exiger plus de sécurité.

► **Voter Force Ouvrière pour la Commission Administrative Paritaire Interrégionale (scrutin 244)** c'est désigner des représentants investis pour défendre vos droits aux tableaux d'avancement, à la titularisation, en conseil de discipline, de mise en disponibilité, de détachement ou de reclassement.

► **Voter Force Ouvrière dans toutes ces instances** c'est donner une plus grande légitimité au seul syndicat qui vous a démontré sa volonté de lutter contre la casse du service public. C'est fort du soutien que vous leur donnerez dans toutes ces instances que vos représentants **FO** pourront défendre vos acquis, lutter pour de nouveaux droits, de meilleures conditions de travail et des revalorisations salariales permettant une vie décente. C'est dans ces instances Ministérielles, Nationales, Régionales et Locales que vont se discuter vos perspectives de carrière et d'avancement, vos services, vos temps de travail, en un mot votre avenir. C'est à vous de déterminer le poids qu'aura **FO** dans les 4 prochaines années, ce poids sera d'autant plus important que vous lui accorderez votre confiance à tous les échelons. Pas de dispersion, pas de corporatisme, **VOTEZ pour le seul syndicat vraiment libre et indépendant FORCE OUVRIÈRE !**

► **Pour que les tentatives de meurtres comme sur nos collègues de Borgo, Vendin le Viel, d'Osny et tant d'autres cessent !**
► **Pour un vrai retour de la sécurité dans les détentions !**
► **Pour une classification des établissements en fonction du profil des détenus !**
► **Pour une réforme législative donnant plus de pouvoir aux agents !**
► **Pour une véritable réforme indemnitaire !**
► **Pour la fusion des grades de surveillant Principal et Brigadier, de 1er surveillant et Major, de Lieutenant et Capitaine !**
► **Pour le passage en catégorie A du Corps de Commandement (une vraie réforme qui ne divise pas un corps !)**
► **Pour le passage en catégorie B du Corps d'Encadrement et d'application !**

Le Secrétaire Interrégional PACA - Corse
Philippe ABIME

244 02/06

Pénitentiaire **FO RESISTER!! RIEN LACHER!** **VOTONS FO!**